



Maire/DGS

BILAN SOCIAL 2023

1) Personnel en poste

Au 31 décembre 2023, la commune comptait :

➤ Titulaires : 68

38 femmes et 30 hommes

➤ Non titulaires : 40

26 femmes et 14 hommes

Nous retrouvons les agents féminins, en priorité en service administratif, restaurants scolaires, entretien, dans les écoles

Le personnel masculin est quant à lui en poste en majorité au service technique, police municipale.

L'école de musique montre un équilibre homme/femme.

➤ Positions statutaires particulières

3 agents en disponibilité

- 1 disponibilité pour raison de santé (1 homme)
- 2 disponibilités pour convenance personnelle (2 hommes).

2) Répartition par service

20 administratifs

50 techniques répartis au service technique, restaurant scolaire, service entretien

10 enseignants à l'école de musique

6 ATSEM ou faisant office d'ATSEM

2 agents de police municipale

Les autres agents étant répartis en surveillances diverses, PEL et en renfort dans divers services.

3) Départ dans l'année 2023

2 agents administratifs en mobilité géographique (1 catégorie A et 1 catégorie C)

1 décès – agent technique - (1 catégorie C).

4) Arrivées en 2023

2 agents au service technique

5) Répartition par grade

Au 31 décembre 2023, les services municipaux étaient composés de :

- 1 cadre supérieur
- 3 « catégorie A »
- 19 « catégorie B »
- 85 « catégorie C »

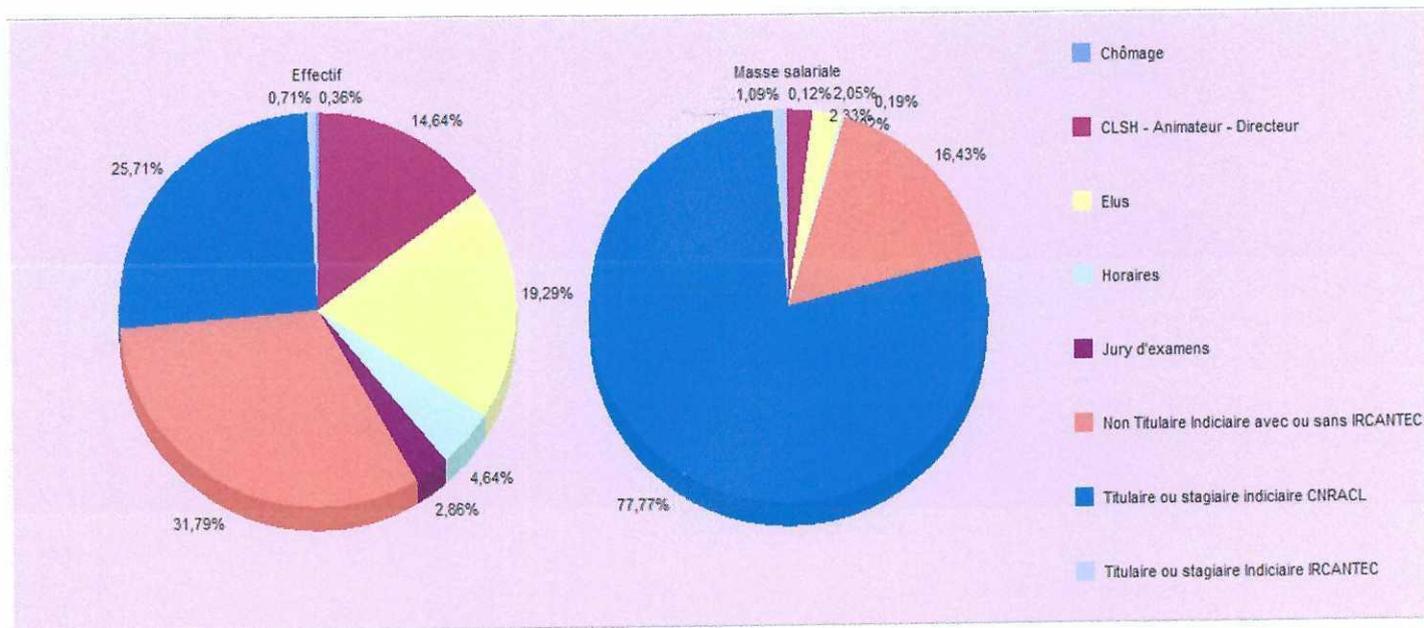
6) Répartition par âge

Les agents de la commune se situent majoritairement dans la tranche :

- 50 / 54 ans (18.75 %)
- 35 / 39 ans (15.18 %)
- 45 / 49 ans (15.15 %)
- 60 / 64 ans (14.29 %)
- Puis les tranches les plus jeunes.

7) Répartition par catégorie de salariés

ce point reprend tant les agents titulaires ou contractuels que les jurys d'examens, les ALSH, les élus...



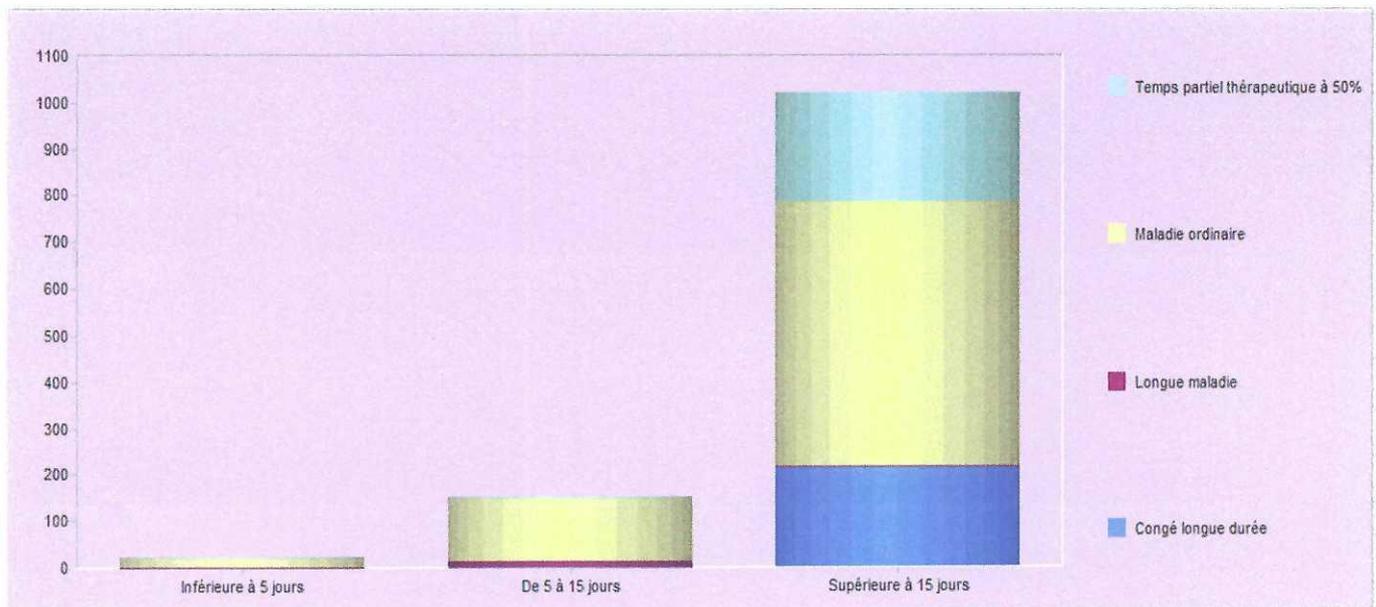
Effectif		
Catégories	Effectif	%
Chômage *	1	0,36%
CLSH - Animateur - Directeur	41	14,64%
Elus	54	19,29%
Horaires	13	4,64%
Jury d'examens	8	2,86%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	89	31,79%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	72	25,71%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	2	0,71%
TOTAL	280	100,00%

* chômage : 1 agent qui a quitté la mairie en 2021 et pour lequel la mairie doit assurer un nombre de jours d'allocation de retour à l'emploi. Le versement s'arrête lorsque l'agent trouve un emploi et reprend lorsque ses contrats s'arrêtent. Ce dispositif court jusqu'en mai 2024.

Masse salariale		
Catégories	Montant	%
Chômage	4 398,24	0,12%
CLSH - Animateur - Directeur	72 255,73	2,05%
Elus	82 342,18	2,33%
Horaires	6 554,88	0,19%
Jury d'examens	724,35	0,02%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	580 260,27	16,43%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	983,43	77,77%

Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	38 450,60	1,09%
TOTAL	3 531 969,68	100,00%

8) Absence par tranche de durée pour l'année



<i>Nombre de jours d'absence par tranche de durée pour l'année</i>			
<i>Type d'absence</i>	<i>Inférieure à 5 jours</i>	<i>De 5 à 15 jours</i>	<i>Supérieur à 15 jours</i>
Congé longue durée	0,00	0,00	218,00
Longue maladie	0,00	11,00	0,00
Maladie ordinaire	21,00	139,00	569,00
Temps partiel thérapeutique à 50%	0,00	0,00	233,00
TOTAL	21,00	150,00	1 020,00

9) Formation

355 h de formation ont été suivies en 2023 toutes catégories et services confondus.

90 h ont été dispensées en formation d'intégration (catégorie A et C)

6 h ont été consacrées à des tests d'orientation pour la préparation de concours et 3h pour un atelier de reconversion professionnelle.

10) Avancement et titularisation

En 2023 :

- 1 enseignant de l'école de musique a été titularisé suite à concours obtenu en 2021
- 1 agent des services techniques a été nommé agent de maîtrise suite à examen professionnel obtenu en 2022.

11) Accueil de stagiaires

18stagiaires ont été accueillis en 2023 en service administratif, restaurant scolaire, service technique.

Projections 2024 et organigramme 2024

Arrivées :

- Un rédacteur, responsable du service budget/comptabilité
- En cours de recrutement :
 - Un ingénieur, responsable du service technique
 - Un rédacteur, assistant de communication/évènementiel

Départs :

- Un départ en retraite en juillet 2024 (agent technique)
- Un départ en retraite en octobre 2024 (agent technique hors ST)

Organigramme ci-joint.



SERVICES ADMINISTRATIFS		M..... SERVICE TECHNIQUE		RESTAURANTS SCOLAIRES	ECOLE DE MUSIQUE
Accueil / gestion des salles / Autorisation buvettes provisoires Ventes au déballage (privées)/ Repos dominical 1 agent Secrétariat Maire / DGS Secrétariat conciliateur justice Référénte commerçants ambulants 1 agent Communication / Evènementiel / Sport et réseau associatif 1 agent TP- 1 agent 3jrs sem Ressources humaines / Paie 1 agent Etat civil / Cimetière / Elections 1 agent TP – 1 agent 80 % Urbanisme 1 agent 80 % – 1 agent 50 % Jeunesse / Affaires scolaires 3 agents TP – 1 agent 80 % ATSEM / PEL Comptabilité / Budget 1 agent TP - 1 agent à 50 % Délivrance CNI / Passeports (21h) 1 agent	Gestion administrative / Appel d'offres des ST / Devis / convention de prêt Service entretien 1 responsable de pôle Equipe service entretien	Maintenance et gestion des bâtiments Parc automobile 1 responsable de pôle Equipe maintenance Espaces verts /propreté urbaine/plaine 1 responsable de pôle Equipe EV Cimetière/voirie 1 responsable de pôle 1 agent	Référent informatique / téléphonie / copieurs Liens avec les prestataires Lien avec les cabinets d'étude pour les renouvellements de marchés 1 agent détaché auprès de la DG	1 responsable Equipe de restauration	1 responsable Enseignants école de musique Maîtrise des Petits chanteurs